

Concours d'aménagement paysager: la part du gâteau à la Montérégie



Le bassin du potager, un potager ornamental, conçu et réalisé par Art & Jardins, de Saint-Marcel-de-Richelieu, a été choisi par ses pairs lors du gala de remise des prix en février dernier et a mérité le titre d'«Idée de génie 2011».



[Gilles Angers](#)

Le Soleil

Les réalisations les plus récentes des paysagistes professionnels du Québec ont été soupesées dernièrement par leur association, eu égard à son 32e concours annuel. C'est la Montérégie, de Granby jusqu'à Sainte-Julie en passant par Saint-Marcel-de-Richelieu ou Saint-Mathieu-de-Beloeil, qui a enlevé la grosse part des prix. Québec, rien.

«Il n'y a pas lieu de s'en inquiéter», rassure le président sortant de l'Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ), lequel est, du coup, vice-président et directeur de service chez Embellissement des Deux Rives-Teronet Paysagiste de Breakeyville. D'abord, il lui semble normal qu'il y ait plus de candidatures et de vainqueurs dans le sud-ouest du Québec du

fait de sa population et d'un nombre important de faiseurs de beaux paysages.

D'un autre côté, continue-t-il, le concours est si élitiste et de si haut niveau que nul paysagiste ne soumettrait des réalisations toutes neuves qui n'aient eu le temps de se placer et que les végétaux employés ne se soient développés jusqu'à leur beauté optimale. Pour tout ça, il faut compter plusieurs années.

«À cet égard, Embellissement des Deux Rives-Teronet pourra en présenter trois au moins l'an prochain. Et au moins un autre paysagiste se prépare à faire de même, selon ce qui a été porté à notre connaissance», continue Medhi El Gaïed. L'an passé, Québec a enlevé quelques prix, en 2009 davantage, après une année 2008 sans histoire. Cette année, la région a fait une pause.

Néanmoins, durant sa présidence de 2005 jusqu'à dernièrement, M. El Gaïed n'a jamais cessé de se demander comment, d'une année à l'autre, les paysagistes participants pouvaient faire mieux tellement leurs travaux antérieurs lui avaient paru insurpassables. Et pourtant, abdique-t-il, chaque fois ils ne manquaient pas de pousser plus loin la limite. Ils l'ont fait cette année encore.

Le génie

L'excellence en aménagement paysager, insiste-t-il, n'a pas le gigantisme et la somptuosité comme passages obligés. Le génie, comme cela s'avère chaque fois, s'exprime aussi bien dans les projets à petit qu'à gros budget. «Une réalisation de 20 000 \$, eu égard à sa précision, sa finesse et son intégration, est aussi merveilleuse à voir et à vivre qu'une autre à 300 000 \$», plaide le paysagiste.

D'un autre côté, il constate, dans les projets proposés et promus, une organisation plus systémique des lieux eu égard à l'environnement et au développement durable. En ces choses, il y a communauté de vues entre les paysagistes et leurs clients. Cependant, il y a des étapes qui restent encore infranchissables en raison de dépenses additionnelles inhérentes.

«Le coût d'un système d'irrigation par récupération des eaux pluviales ou de gouttières pour compenser les déficits

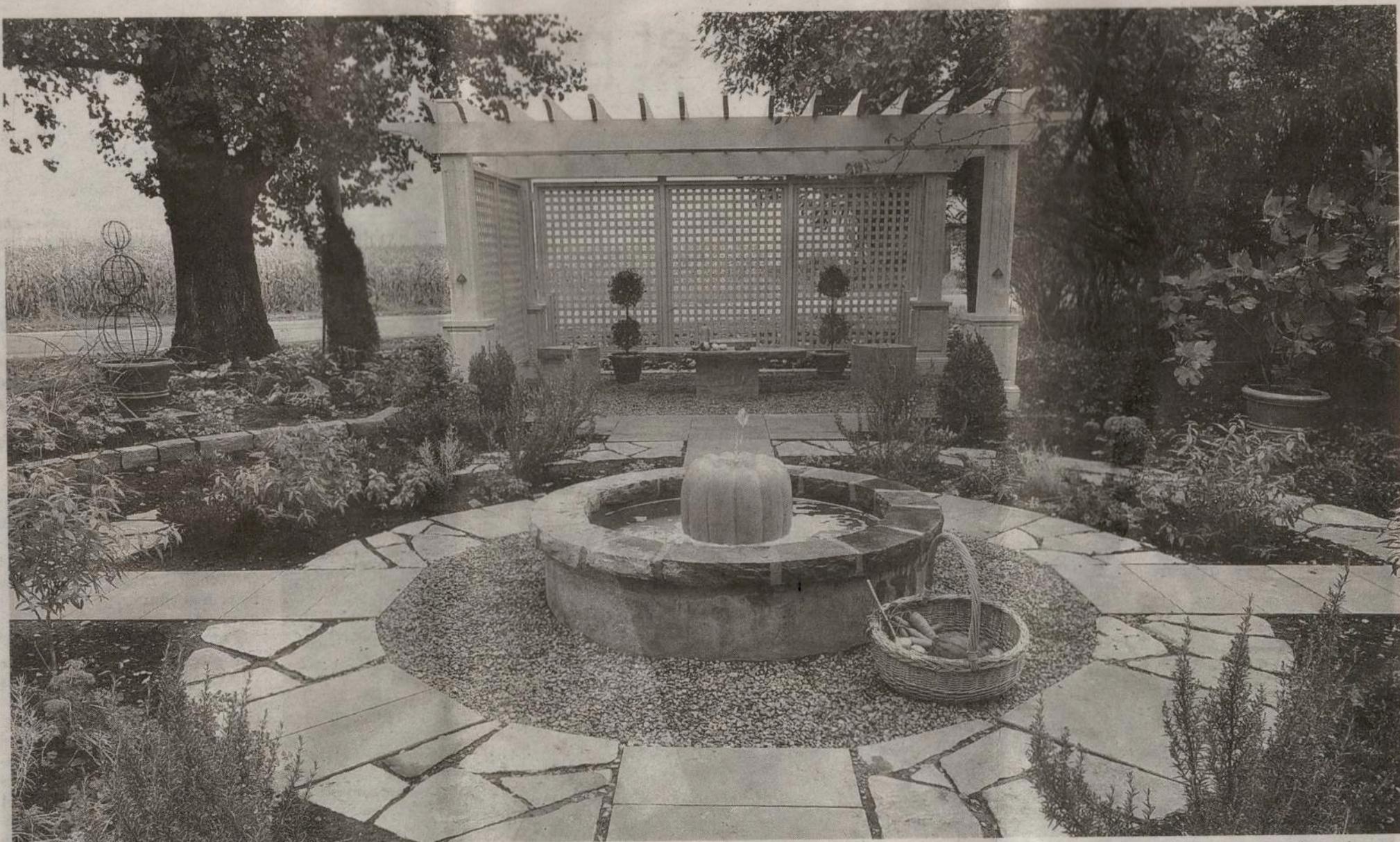
pluviométriques fera tiquer les clients», constate-t-il. Encore qu'on puisse mettre en oeuvre un aménagement stratégique qui raréfiera les végétaux assoiffés, y compris le gazon, spécialement dans des étendues au plein soleil.

L'économie d'énergie est à la maison ce que l'économie d'eau sera au jardin. L'Agence de l'efficacité énergétique a convaincu entreprises de construction et particuliers du bien-fondé de Novoclimat par des programmes d'aide financière. À présent, c'est acquis. «Pour le jardin, les corporations municipales et l'État pourraient en faire autant», suggère Medhi El Gaïed. Un jour, nos sociétés n'auront plus le choix. Autant agir maintenant.

Entretemps, précise-t-il, les paysagistes et les architectes de paysage sont conscients plus que jamais que, dans la cour, ils sont des leviers de protection de l'environnement. Ceux-ci arrangent l'espace et l'embellissent, remuent le sol, implantent des végétaux avec précision suivant les impératifs d'économie d'eau et sans emploi de pesticide aucun, veillent à la protection des berges, s'emploient à faire ruisseler les eaux pluviales non récupérées jusqu'à la nappe phréatique au moyen de pavés perméables, de gravillons ou de pierres distantes de sorte que la nature retrouve ses droits et que l'eau ne se dirige jamais à la rue.

«Si nous ne le faisons pas, mais qui donc le fera à notre place?», se demande l'administrateur de l'APPQ.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.



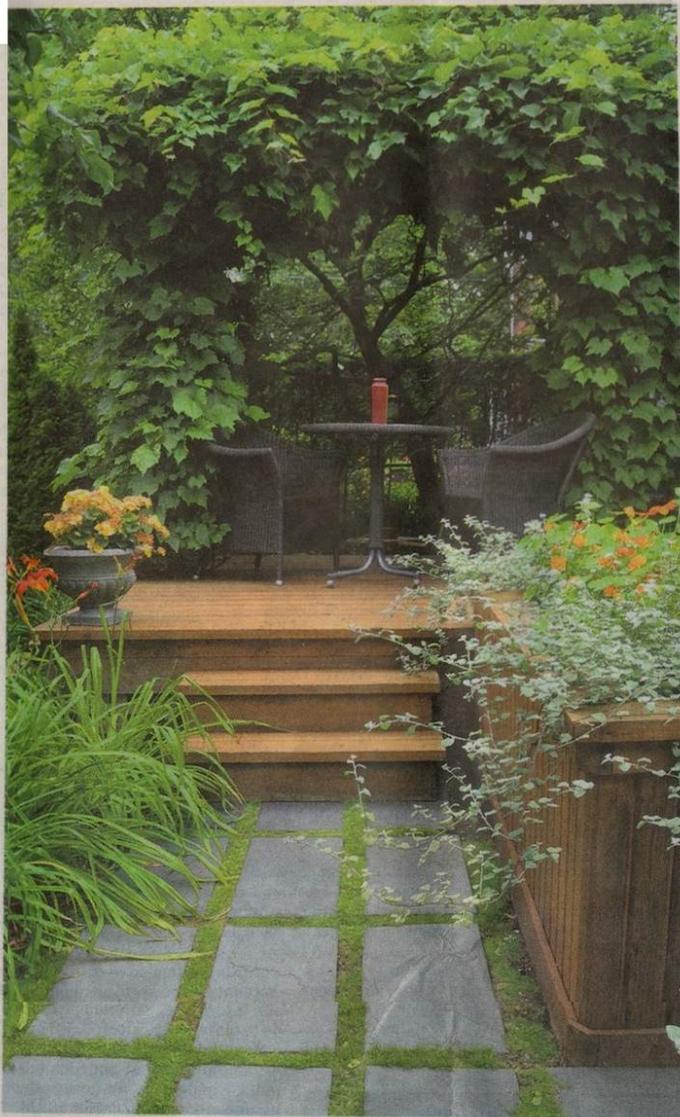
Par Art & Jardins, projet véhiculant des idées de génie. Commentaire du jury : «Jardin à la fois potager et ornemental, récréatif et fonctionnel. Il fait aussi appel à l'imaginaire et à tous les sens. Il contient citronnelle et eucalyptus; petit détail d'importance, le jet d'eau sert de queue [au centre] au potiron de pierre.» — PHOTO JEAN-CLAUDE HURNI

La part du gâteau à la Montérégie

Concours d'aménagement paysager M15

« Une réalisation de 20 000 \$, eu égard à sa précision, sa finesse et son intégration, est aussi merveilleuse à voir et à vivre qu'une autre à 300 000 \$ »

— Medhi El Gaïed, président sortant
de l'Association des paysagistes professionnels du Québec



Prix Coup de Cœur, spécialement attribué par le magazine *Fleurs, plantes et jardins*. L'équipe a craqué pour ce petit coin intime où les végétaux se conjuguent pour donner lieu à une niche. Ici, l'arbre a été soigneusement élagué à cette fin. Par Art & Jardins de Saint-Marcel-de-Richelieu. — PHOTO JEAN-CLAUDE HURNI.